



# Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Prix d'abonnement annuel  
BULLETIN OFFICIEL : Fr. 4.—

} Catégorie I : MARDI et VENDREDI avec assurance-accidents pour 2 personnes: Fr. 6.80	» II : VENDREDI seulement » » » 2 » » 4.50
	» III : MARDI et VENDREDI sans assurance-accidents ..... » 5.—
	» IV : VENDREDI seulement » » » ..... » 2.50

Lisez dans le numéro  
d'aujourd'hui notre  
nouveau feuilleton:  
**POUR  
L'AMOUR  
DE LUI**

Les abonnés des catégories I et II sont assurés contre les accidents auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.

Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléphone 61.052. Chèques postaux II c 52.

Tarif des annonces: le mm., Valais 6 ct., Suisse 8 ct., Etranger 12 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames: Suisse 30 ct., Etranger 40 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

## Avis important à nos annonceurs

Le tirage de notre édition du vendredi commençant désormais dès 7 heures du matin à cause de l'édition spéciale, nous prions nos annonceurs de bien vouloir nous faire parvenir les grandes annonces jusqu'à mercredi et les petites jusqu'à jeudi à 14 heures au plus tard pour le numéro de vendredi.

L'Administration.

## Après la défaite de nos tireurs à Rome

L'avis de M. Hartmann, ancien champion du monde

En tout état de cause, notre défaite sévère de cette année possède ses raisons, dont il sied de se pénétrer. A ce propos, les impressions de Josias Hartmann ne peuvent être qu'instructives.

— C'est avec une peine très vive, a-t-il dit, que j'ai appris notre défaite. J'aurais désiré être de notre équipe, cette année, à Rome. Mais j'ai dû renoncer à ce projet, ce printemps déjà, dès que j'ai connu les dates du match. En raison de mon travail — mon atelier d'armurier est mon seul gagne-pain — j'ai dû faire part de mon désistement à M. Enderli, de Zurich, président de la Société suisse des matcheurs, et à M. König, chef de notre équipe nationale, à Berne.

— A quels motifs peut-on attribuer notre résultat de Rome ?

— Je vous dirai d'emblée qu'au point de vue technique tout avait été remarquablement prévu et organisé. L'entraînement n'a pas manqué à nos tireurs. En outre, dans l'ensemble, on ne peut pas dire que nos Suisses aient mal tiré. Mais il est certain qu'ils avaient fait de meilleurs résultats à l'entraînement. Après le tir couché, je leur avais accordé la victoire, et pour moi, c'est avant tout la résistance nerveuse qui leur a manqué. Car la question de la maîtrise des nerfs prend une place prépondérante dans un match international. Dans tous les cas, aucun reproche ne peut être adressé au chef de notre team.

Puis, après quelques instants de réflexion, Hartmann de poursuivre :

— Ce dernier match de Rome démontre, d'une part, les gros progrès réalisés en Finlande ; d'autre part, il a révélé les qualités inconnues des Esthoniens dans le tir. D'emblée, ces nouveaux venus furent pour nous très dangereux. Enfin, à l'image des Suédois, les Finlandais et les Esthoniens ont sur nos matcheurs une supériorité : celle de la résistance physique. En analysant de près les résultats, on remarque que la Suisse aurait pu conserver la première place, si chacun de nos matcheurs avait obtenu 5 points de plus en position debout, et 5 points de plus — à part Reich et Salzmann — au tir à genou. En ce qui le concerne, au tir couché, Tellenbach aurait également pu réaliser 8 points en plus.

— Notre entraînement devrait-il être modifié ?

— Il faudra travailler encore nos capacités. Peut-être serait-il indiqué de développer chez nous, dans nos tirs, l'usage du « dioptré » (appareil de visée) ? A mon avis, l'entraînement général ne pourrait qu'y gagner.

## AVANT LES ELECTIONS FEDERALES

### Les positions des partis politiques après les élections de 1931

Le Conseil national sortant de charge, qui avait été élu pour 4 ans, le 25 octobre 1931, à raison d'un député pour 22,000 habitants, se compose de :

52 députés radicaux	
49 » socialistes	
44 » conservateurs-catholiques	
28 » agrariens	
6 » libéraux	
6 » démocrates, évangéliques, etc.	
2 » communistes	

Total 187 conseillers nationaux.

L'élection d'où était sortie cette assemblée avait mis en ligne :

232,562 électeurs radicaux	
184,602 » conservateurs	
247,946 » socialistes	
131,809 » agrariens	
24,573 » libéraux	
12,778 » communistes	
29,021 » démocrates, etc.	

Depuis cette époque, le groupe socialiste aux Chambres a été porté à 50 députés, le communiste Brin-golf de Schaffhouse ayant quitté son parti pour se joindre aux socialistes. Ces derniers, comme on le voit, ont réuni 247,946 listes, ayant apporté le plus fort contingent d'électeurs à l'urne. Leur groupe est toutefois numériquement inférieur de 2 unités sur la députation radicale.

Et maintenant, que nous apporteront les élections du 27 octobre prochain ? La crise qui sévit plus que jamais en Suisse, l'impuissance des partis dits bourgeois à apporter un redressement à la situation donnent tout lieu de craindre encore un nouveau glissement à gauche.

En tout cas, si l'on doit se baser sur les résultats qu'a produit en juin le vote sur l'initiative de crise, le pronostic ci-dessus pourrait bien voir sa réalisation.

## VENDANGES

Nous voici maintenant en pleines vendanges. Elles ont commencé sous le signe de l'inquiétude et nos braves vigneron, que la nature accable parfois et que n'épargnent pas nos autorités, n'ont pas la gaité qui animait jadis la période des vendanges. Finis les cris de joie sur les coteaux ! les jodler des vendangeurs et des vendangeuses !

Une sombre inquiétude, pour ne pas dire une angoisse poignante, étreint ces travailleurs infatigables courbés sous le poids de la brante, ou, les muscles tendus, rivés à la barre métallique du pressoir. Travailler toute l'année du labeur le plus dur, sous un ciel inclément, lutter toujours, pour ne pas savoir que faire de son vin au moment des vendanges, n'est-ce pas là une pénible situation ?

Car enfin, quel sera le prix du vin nouveau ? Telle est l'angoissante question qui se pose maintenant. Le vigneron porte sa récolte aux marchands de vin ou aux Caves coopératives, mais ne sait pas à l'avance ce qu'on voudra bien lui en donner. Confiance illimitée et forcée, dont seraient tentés de profiter des commerçants peu scrupuleux. Ce n'est plus sur les bases de l'éternel principe de l'offre et de la demande que se font maintenant les tractations entre producteurs et acheteurs. Reconnaissances le pourtant franchement, ce ne sont pas les marchands de vin qui profitent le plus du vigneron, car ils ont de gros risques à courir et se contentent souvent d'une marge convenable ; mais ce sont les entremetteurs et quelques cafetiers qui vendent parfois nos vins à des prix prohibitifs. On a signalé, à différentes reprises, dans ce journal, combien se paye le litre de fendant du Valais dans certains établissements de la Suisse allemande. Vin de luxe, évidemment, dans ces conditions-là, que seuls peuvent consommer ceux qui ont la bourse bien garnie. Mais ces prix forts tuent le commerce et, paradoxe, ruinent le vigneron.

Cette année, la quantité sera abondante ; moins peut-être qu'on ne l'avait cru d'abord. Dans certains parquets, la pourriture a fait du tort, le cochilis et le temps pluvieux de la dernière quinzaine d'août et de septembre y sont pour quelque chose. Heureusement, on a eu soin d'enrayer et de circonscrire le mal en faisant une sélection en temps opportun.

Un autre facteur qui aura contribué pour une bonne part à améliorer la qualité, c'est la vente des raisins de table. Dans les vignes surabondamment chargées, ce prélèvement a permis à l'air et au soleil de mieux pénétrer dans le cep et au raisin d'atteindre plus faci-

lement une pleine maturité. Mais, malgré tout, nous risquons fort d'avoir une récolte dont la qualité n'équivaudra de loin pas à celle de l'année dernière.

Que fera-t-on de ce vin ? Voilà encore une autre question à laquelle on ne saurait donner de réponse pour le moment. Evidemment, les Caves coopératives ont mis tout en œuvre pour augmenter leur capacité d'encavage ; la quantité de 1934 vendue ces derniers temps est considérable ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il faudrait pouvoir bientôt faire d'importantes expéditions afin de dégorger davantage encore le marché. La récolte est évaluée à 17 ou 18 millions de litres approximativement. C'est un gros chiffre ; de combien pourrait-on l'augmenter encore en y ajoutant les quantités invendues de 1934 ?

Pourtant, ce printemps, lorsque le gel est survenu et que l'on a cru un moment la récolte compromise, n'avons-nous pas entendu des gens intéressés, sans doute, soutenir que le vin allait hausser, car les caves étaient vides ? C'est ainsi que l'on se joue du producteur, de celui qui se tue à la peine et qui sera toujours l'éternel tondu.

Celui-ci ne doit pas désespérer pourtant. Les agrandissements effectués aux Caves coopératives permettront d'encaver de grosses quantités supplémentaires. Sans doute, il faudra vendre ensuite ; mais d'ici au printemps prochain les choses peuvent changer, les événements se précipitent parfois avec une rapidité étonnante ; puis les autorités fédérales seront bien obligées de revenir de leur erreur. Il faut que l'impôt inique sur les boissons soit rapporté et que l'on prenne des mesures pour assurer la vente des produits de nos vignobles. N'est-ce pas paradoxal au plus haut point, en effet, qu'alors qu'il se consomme en Suisse trois fois plus de vin que le pays n'en produit, il soit impossible d'écouler la récolte ? Il doit y avoir une solution à cela et il est du devoir des autorités de la trouver et de l'appliquer à bref délai.

Plus qu'aucun autre, le vigneron est attaché à ce sol qu'il a créé — le mot n'est pas exagéré — ; il l'est d'autant plus qu'il lui a coûté davantage. Or, l'attachement à la vigne, c'est l'attachement au pays, à la Suisse tout entière ; nos dirigeants doivent le comprendre une bonne fois. Qu'ils se penchent donc vers le vigneron pour autre chose que pour le pressurer. C'est leur devoir et il y va de l'intérêt du pays tout entier qu'ils l'accomplissent au plus tôt.

C. L...n.

## La guerre en Abyssinie

C'est donc aujourd'hui un fait accompli. Pendant que le Comité des Treize, succédant à celui des Cinq, délibérait sur la situation, le sort a été jeté, et le Duce, qui aujourd'hui gouverne à Rome comme César jadis, a passé le Rubicon.

Sans déclaration préalable — c'était bon autrefois dans les temps barbares — la guerre a commencé sur les confins de l'Ethiopie.

Jeudi, on en doutait encore, les périodes de tension comme celle que nous traversons étant propices aux fausses nouvelles génératrices de fructueuses spéculations.

Mais vendredi matin, on ne pouvait guère douter. A Rome, en effet, le ministère de la presse et de la propagande communiquait que le commandement supérieur en Erythrée avait reçu des ordres pour agir.

En conséquence, les troupes italiennes ont commencé les opérations en vue d'occuper certaines positions avancées au delà de leurs lignes.

Un communiqué de Rome transmis par l'agence Havas publie en effet que jeudi matin, 3 octobre, les divisions de l'armée, les divisions de Chemises noires et des divisions indigènes ont, pour repousser l'imminente menace éthiopienne, franchi la frontière entre Barachit et Megneç, après avoir refoulé les éléments de couverture adverses qui n'avaient pas été retirés, comme on l'avait annoncé à Genève.

Les colonnes italiennes se sont avancées sur un terrain difficile, le long d'une ligne qui est éloignée d'environ 20 kilomètres de la frontière. L'opposition des forces éthiopiennes n'a pas provoqué d'engagements et les populations ont attendu les troupes italiennes à l'entrée des villages en agitant des étoffes blanches. L'intendance a fait distribuer immédiatement des vivres aux populations qui se trouvaient dans une extrême misère.

L'aviation a accompli trois reconnaissances tactiques et est arrivée au delà de Masel près du fleuve Tacazze. Des escadrilles ont lancé des tracts à la population. Deux escadrilles de bombardement qui avaient fait l'objet d'une fusillade violente et du feu de l'artillerie ont bombardé les forces armées éthiopiennes, rassemblées autour d'Adoua et d'Adigrat. Durant la nuit, les troupes se sont arrêtées sur les positions atteintes.

A l'aube de vendredi, la marche en avant a repris sur toute la ligne.

### Les bombardements par avions

Les avions italiens ont bombardé le poste frontière de Jamadia, près de l'Erythrée, faisant six blessés.

Ils ont aussi bombardé le poste de Korabe et de Guerlogube, dans l'OGaden, où les stations de radiotélégraphie ont été endommagées. Il n'y a pas eu de victimes.

### Les avions italiens portent les ordres

Quatre avions éthiopiens ont quitté Addis-Abeba dans la matinée de vendredi, se dirigeant vers diverses régions du pays. Ils étaient porteurs d'armes et d'instructions aux principaux chefs militaires.

### Les étrangers à Addis-Abeba

Les étrangers résidant à Addis-Abeba prennent des précautions en prévision d'un bombardement aérien. Dans les légations française, anglaise et allemande on achève la construction d'abris.

Le négus a d'autre part donné l'ordre à l'administration des travaux publics de creuser des souterrains en différents lieux publics.

Des camions chargés de munitions sont partis en direction des provinces de l'ouest. 1500 hommes venant de Djima tiendront garnison à Addis-Abeba.

### L'avion du comte Ciano a été atteint par les balles abyssines

Un télégramme d'Asmara annonce que, pendant l'incursion aérienne italienne sur Daro-Taclé, l'appareil piloté par le ministre Galeas Ciano, gendre de M. Mussolini, a été l'objet d'un violent feu. Les projectiles ont atteint le fuselage. L'appareil a cependant pu atterrir au lieu de son départ. Le capitaine Ciano et ses camarades sont sortis indemnes de l'aventure.

### Le bombardement de Dessié

Des avions italiens ont bombardé Dessié, samedi matin, à 8 heures.

### La chute d'Adigrat

Adigrat est tombée aux mains des Italiens au cours de la journée de samedi. Les troupes italiennes se sont heurtées à des bandes indigènes qui, après avoir opposé une certaine résistance, se sont retirées dans la direction d'Adoua, où elles se sont organisées.

Adigrat est situé sur la même ligne qu'Adoua par rapport à la frontière italo-éthiopienne.

Le communiqué officiel italien dit que le 5 octobre, le drapeau italien qui, en 1896, lors de la précédente guerre italo-abyssine, avait été amené au fort d'Adigrat, a été hissé à nouveau, sur les ruines mê-



Récemment ont eu lieu, à la frontière nord-ouest des Indes, des combats sanglants entre des tribus rebelles et des troupes anglaises. Celles-ci ont eu 130 soldats tués et blessés malgré qu'elles opéraient avec des avions et des tanks. Notre photo montre des tanks de l'armée britannique aux Indes.

### Une affreuse tragédie

Un crime a été commis pour des raisons de jalousie, à Torbolie, près de Bolzano.

Les deux frères Copak, après avoir assommé sous les yeux de sa fiancée un certain Beziak, l'ont ligoté, puis transporté sur un banc. Après quoi, ils lui ont coupé la carotide à l'aide d'un couteau.

Les assassins ont été arrêtés après une lutte furieuse avec les gendarmes.

### Incrovable !

Le train de la Rochelle venait de s'arrêter en gare de Niort, lorsqu'on en descendit le cadavre d'une jeune femme, Geneviève Houre, âgée de 26 ans, originaire des Vosges, qui venait de mourir entre deux stations. Une enquête ouverte par la police a révélé d'atroces détails. La jeune femme était en traitement à l'hôpital de Rochefort. Elle était dans un état désespéré, et comme elle avait exprimé le vœu d'être enterrée dans le tombeau familial, ses parents avaient décidé, pour éviter les frais très élevés du transport d'un cadavre, de la ramener encore vivante dans son pays.

**GEORGES MORAND**

MARTIGNY - Tél. 61.317

Notariat - Encaissements - Assurances

**CLOUIT & C<sup>ie</sup>**  
**BANQUE DE MARTIGNY**  
MAISON FONDÉE EN 1871  
SERVICE DE  
**Caisse d'Epargne**  
avec autorisation de l'Etat  
**TAUX : 3.50 %**  
Nos dépôts en caisse d'épargne sont intégralement garantis selon ordonnance cantonale de 1919  
Prêts de Tirelires



Chambre valaisanne de Commerce

(Comm.) — Sous la présidence de M. Joseph Dufour, ancien président, remplaçant M. le Dr Perrig, empêché, notre Chambre de Commerce cantonale a tenu mercredi dernier, à Sion, une longue séance au cours de laquelle furent examinées nombre de questions importantes qui retiennent actuellement l'attention des milieux économiques. Elle s'est occupée notamment de notre politique routière, et, à l'unanimité, elle a voté à ce sujet la

Résolution

suivante : « Réunie le 2 octobre 1935, à Sion, la Chambre valaisanne de Commerce, après avoir entendu un rapport de son secrétaire sur les différents problèmes que pose actuellement la politique routière de la Confédération et du canton,

a) se prononce pour l'initiative populaire en faveur des routes alpêtres plutôt que pour le contre-projet du Conseil fédéral. Elle estime, en effet, que l'initiative est plus avantageuse pour le canton au point de vue financier, qu'elle soustrait le carburant à de nouvelles taxes douanières exagérées et qu'elle permet la réalisation d'un programme de travaux plus étendu.

Elle décide dès lors d'appuyer cette initiative lorsqu'elle sera soumise au corps électoral.

b) Elle a pris connaissance du programme provisoire des travaux envisagés dans le canton en liaison avec l'initiative routière. Elle lui donne en principe son approbation mais exprime le vœu qu'il soit soumis aux groupements économiques intéressés avant d'être arrêté définitivement.

Eu égard à la situation financière du canton, elle considère par contre que seules, dans le programme des routes reliant les villages de montagne à la plaine, doivent être mises en chantier les routes qui répondent à un besoin impérieux et que les autres doivent être renvoyées à des temps meilleurs. Les routes déjà commencées n'en doivent pas moins être terminées.

Toutes nos artères touristiques ne pouvant être mises au bénéfice des dispositions de l'initiative routière, elle exprime le désir que des crédits soient à nouveau prévus dans les prochains budgets cantonaux pour l'amélioration des routes touristiques du canton (vallées latérales et autres), car ces améliorations répondent aux exigences du trafic.

c) Elle accueille avec satisfaction les efforts entrepris en vue d'assurer durant toute l'année la circulation routière entre le Valais et l'Italie à travers le Simplon et elle recommande ce problème à l'attention des autorités. Elle forme le vœu que les C. F. F. favorisent également, dans la mesure du possible, la réalisation de ce postulat. »

Vernayaz. — Ligue contre la tuberculose.

La fréquence des cas de tuberculose est sans cesse inquiétante et il est absolument nécessaire que l'on surveille constamment les évolutions de ses manifestations. Ce fléau, dont les victimes sont si nombreuses, exerce ses ravages dans toutes les classes de la société. Cette maladie décime toutefois plus spécialement les classes laborieuses. Si l'on consulte les statistiques de mortalité tuberculeuse, il ressort pour la période 1916-1920, 19,9 décès par 10,000 habitants. En 1932 ce chiffre descend à 11,9. Les résultats heureux de la lutte entreprise sont déjà tangibles. Cependant, durant cette même période, les chiffres relatifs à notre canton sont supérieurs à la moyenne de la Suisse (26,1 pour 1916-1920 et 20,9 pour 1932). Il occupe la première place entre les cantons suisses. Place d'honneur, dont nous nous passerions volontiers.

Tout le monde, de nos jours, sait que la tuberculose est une maladie contagieuse, occasionnée par un microbe. Malgré le nombre et le danger de ses agents de transmission, elle peut s'éviter. L'éducation du public à son sujet a subi une évolution favorable durant ces deux dernières décades. Autrefois du domaine strictement médical, elle en est sortie et est devenue une question sociale de première importance. Chacun a maintenant le devoir de collaborer à une œuvre nécessaire, dont le but est d'enrayer et si possible de faire disparaître ce fléau. C'est ainsi que se sont formées les ligues antituberculeuses dont de nouvelles sections se créent d'année en année. Celle de Vernayaz, organisée par l'autorité communale, donne depuis quelques années des preuves de son activité bienfaisante. Ses ressources n'étant malheureusement pas inépuisables, elles demandent à être renouvelées. Que tous les adhérents et les amis de la ligue se fassent une joie et un devoir de lui venir en aide.

Leur tâche sera facilitée par une quête organisée durant le mois d'octobre. A cette occasion on verra bien verser la cotisation minimale fixée à 1 franc par an. Les dons généreux de toutes les personnes désireuses de faire un surplus en faveur de l'œuvre, seront reçus avec reconnaissance.

Que tous les donateurs veuillent trouver ici nos remerciements et l'expression de notre profonde gratitude au nom de ceux qui se confient à notre action.

La commission de la Ligue antituberculeuse.

Un démenti

On nous prie d'insérer : L'« Homme de Droite », organe nationaliste paraissant à Genève tous les mois, publie dans son numéro du mois de septembre une liste intitulée : « La Franc-Maçonnerie en Valais », portant la mention suivante : « Pour répondre à de nombreux lecteurs émettant le vœu de voir paraître la liste des francs-maçons valaisans, voici une première liste, forcément encore incomplète. Les francs-maçons du Valais s'affilient surtout aux loges savoyardes et il nous est difficile d'obtenir de telles listes. Nous ferons l'impossible pour nous les procurer au plus tôt, ainsi que d'autres non moins intéressantes. » Cette liste contient le nom des soussignés. Ayant eu connaissance de cette liste, ceux-ci affirment qu'ils ne sont membres d'aucune loge maçonnique, pas plus suisse qu'étrangère, et qu'ils n'ont absolument aucun rapport avec la franc-maçonnerie. Ils s'inscrivent donc en faux contre le contenu de cette liste en ce qui les concerne et ils protestent contre une telle assertion dont l'intention de nuire et la mauvaise foi sont manifestes.

Dès qu'ils seront informés sur les personnes responsables du journal incriminé, ils verront à agir contre elles par toutes voies légales.

Camille CRITTIN, conseiller national. Henri DEFAYES, député. Louis KUHN, directeur de la Banque Populaire de Martigny. Eugène MOSER, rédacteur.

Gymnastique

Dimanche 6 octobre s'est déroulé à Vernayaz le concours éliminatoire pour la formation d'une équipe cantonale de 5 gymnastes à l'artistique qui défendront nos couleurs au match amical Fribourg-Valais, à Bulle, le 20 octobre 1935.

Sur les 18 gymnastes appelés, 7 seulement se sont

présentés devant le jury à la Place du Collège.

Un travail fort intéressant a été présenté devant une cinquantaine de personnes, venues, malgré la pluie, applaudir nos meilleurs artistes.

On a surtout remarqué les exercices aux préliminaires de Gander, Blatter et Girard, où nos représentants excellent et où on s'est efforcé de présenter des exercices nouveaux.

Voici les meilleurs résultats obtenus pour les cinq branches (cheval-arçon, anneaux, barres, reck et préliminaires) :

- 1. Gander Arthur, Chippis, 99.45 pts ; 2. Blatter Albert, Brigue, 94.54 ; 3. Gysin Traugott, Chippis, 92.62 ; 4. Girard Louis, Martigny, 92.59 ; 5. Mengis Charles, Sierre, 91.54.

Le jury était composé de MM. Marcel Stragiotti, Martigny, G. Reichmuth, Viège, et S. Gay-Balmaz, Chippis.

M. Joseph Pommaz, ancien gendarme

C'est avec peine que nous avons appris la nouvelle du décès survenu subitement dans la matinée de samedi de M. Joseph Pommaz, ancien gendarme, teneur du Café du Midi et huissier du juge.

M. Pommaz avait été en traitement il y a une année environ. Il paraissait assez bien remis de sa maladie. En tout cas rien n'aurait laissé prévoir une fin si brusque puisqu'on le vit encore circuler en ville deux jours avant sa mort. Aussi est-ce avec stupeur que l'on dut se rendre à l'évidence. Samedi matin, en effet, une attaque est venue bien furtivement l'arracher à sa famille et aux nombreux amis et connaissances qu'il comptait à Martigny.

C'est une figure bien sympathique qui disparaît avec Joseph Pommaz. Ne faisant pas grand bruit, Joseph Pommaz s'était attiré l'estime et l'affection de ses concitoyens ; c'était toujours un plaisir de rencontrer cet homme d'allure paisible et calme et d'avoir quelques minutes d'entretien avec lui.

Originaire de Chamossin, il aimait s'enquérir de son village natal, demandant des nouvelles sur les personnes de sa commune dont le souvenir fidèle paraissait lui tenir à cœur.

Entré dans le corps de gendarmerie sous le conseiller d'Etat Ducey, M. Pommaz occupa les postes du Simplon, Sierre, Troistorrens et Martigny-Bourg. Il fut ensuite désigné comme geôlier de la Préventive de Martigny, fonction qu'il remplit avec zèle et à la satisfaction générale pendant 10 ans, soit de 1913 à 1923.

Devenu, si l'on peut dire, Martignerain, Joseph Pommaz ne pouvait quitter cette ville qu'il affectionnait. Ayant pris sa retraite, il exploita quelques années le Café de l'Union, puis celui du Midi. Depuis une dizaine d'années il était huissier du juge.

M. Pommaz s'en va à l'âge de 58 ans. C'est un bon papa estimé et respecté qui nous quitte bien brusquement mais dont nous garderons le meilleur souvenir.

Son ensevelissement a eu lieu aujourd'hui au milieu d'un grand concours de population.

Un peloton du corps de la Gendarmerie cantonale, sous le commandement du brigadier Briguet, avec bannière, lui a rendu officiellement les derniers honneurs. On y a aussi remarqué un imposant contingent de gendarmes en tenue civile. La Gym d'Hommes de Martigny avec deux fanions ainsi qu'une nombreuse délégation de la Société valaisanne des Cafetiers ont aussi assisté à ses obsèques.

Que la terre de Martigny lui soit légère et que ses proches soient assurés ici de toute notre sympathie.

MARTIGNY

Pour la construction d'un stand de tir

(Inf. part.) — Le « Rhône » a déjà parlé de cette question il y a quelques mois. La construction d'un stand de tir se fait sentir à Martigny, les emplacements actuels ne répondant pas aux exigences militaires fédérales sur la matière. On sait qu'un comité provisoire composé de membres des comités des sociétés de tir militaire du Bourg, de la Ville et de La Bâtiat ont déjà tenu des réunions à ce sujet.

Hier au soir, à l'Hôtel Terminus et Gare, une réunion groupant une douzaine d'initiateurs, s'est tenue sous la présidence de M. le major Louis Couchepin. On décida notamment de poursuivre l'exécution du projet afin d'aboutir à la construction du stand pour les tirs militaires du printemps 1936. Une grande réunion générale aura aussi lieu prochainement.

Nous nous réservons de revenir plus en détail dans notre prochain numéro sur cette assemblée.

C. A. S. Groupe de Martigny

Jeudi soir, à 20 h. 1/2, réunion au stamm (Kluser) ; Sortie-raclette du 13 octobre à Chemin-Dessus.

Une grande partie de chasse I...

On nous écrit : On parle beaucoup ces jours, à Martigny, d'un grand... exploit de chasse dont furent les héros dernièrement quatre ou cinq Nemrods de la région. Partis à l'aube, et après avoir battu monts, vaux et forêts du Val Ferret, de l'Entremont et de Bagnes, nos courageux disciples de saint Hubert réussirent en effet l'exploit remarquable d'abattre... un petit écureuil dans la forêt du Levron. Le pauvre rongeur essaya, paraît-il, plusieurs coups de feu avant d'entrer dans la gibecière et cela encore non sans avoir provoqué une contestation entre nos hommes, car chacun prétendait avoir tiré le coup de fusil mortel ! A signaler aussi durant cette journée mémorable plusieurs coups perdus sur un geai noir qui... court encore !!!

A part le fait que l'on perdit les chiens et que l'on rentra fourbu, le ventre vide, après avoir vidé fioles et carniers à provisions, la partie peut toutefois être considérée comme très satisfaisante, puisqu'on eût l'écureuil à se partager ! Marius.

EN SUISSE

L'auto du roi des Belges est noyée

La grosse voiture Packard que le roi Léopold III conduisait lui-même lors de l'accident qui survint près de Kussnacht et qui coûta la vie à l'infortunée reine Astrid fut, comme on s'en souvient, retirée des eaux du lac où elle avait été précipitée et conduite dans un garage aux fins d'enquête.

Sur l'ordre formel du roi, l'automobile tragique vient d'être immergée dans le lac des Quatre-Cantons, à l'endroit même où elle vint échouer après l'accident. L'opération se déroula en présence de plusieurs fonctionnaires et du ministre de Belgique à Berne, qui avait promis à son souverain de veiller personnellement à la réalisation de ce pieux désir.

La Suisse et les sanctions

Vendredi matin, M. Motta a fait à ses collègues du Conseil fédéral un exposé sur la situation internationale et sur les diverses éventualités envisagées lors

de la conférence de jeudi, au Département politique, avec les professeurs Burckhardt et Huber.

L'échange de vues qui suivit le rapport de M. Motta a permis de constater la parfaite unité d'opinion au sein du Conseil fédéral.

On tient pour à peu près certain que la Suisse sera appelée à se déterminer sur la délicate question des sanctions. Il est d'ores et déjà acquis que le Conseil fédéral se prononcera à l'unanimité et qu'aucune divergence de vues ne viendra compliquer la tâche de M. Motta. Le principe qui guidera notre gouvernement peut être énoncé ainsi : La Suisse ne s'associera à une action collective que dans la mesure compatible avec la neutralité. Pour ardu que soit le problème, il ne sera pas insoluble s'il est examiné avec calme et si l'opinion suisse veut bien continuer à considérer, comme elle le fait maintenant, à part quelques rares et regrettables exceptions, que l'intérêt supérieur du pays est en jeu et non telle ou telle formule politique.

M. Musy candidat au Conseil national

Tout fait prévoir que les prochaines élections au Conseil national seront très disputées dans le canton de Fribourg. Conservateurs et radicaux déposeront des listes complètes de sept candidats non cumulés. Le parti socialiste proposera cinq candidats.

La candidature de M. Musy, ancien conseiller fédéral, est, paraît-il, confirmée.

Le « Mouvement de la Jeunesse suisse romande

nous communique que la XIVe Journée de la Faim, cette traditionnelle manifestation qui fait l'honneur de notre pays romand, aura lieu cette année le dimanche 20 octobre.

BIBLIOGRAPHIE

Nos horaires

L'HORAIRE « BOPP »

Au moment où vient d'entrer en vigueur l'horaire d'hiver de nos C. F. F. — du 6 octobre 1935 au 14 mai 1936 — nous nous devons de signaler à l'attention des voyageurs le si pratique horaire suisse « BOPP » à couverture rouge, qui vient de sortir de presse.

C'est l'horaire complet par excellence ; toutes les lignes de chemins de fer suisses et étrangères de jonction, lignes aériennes, bateau, automobiles et diligences y figurent. L'ouvrage contient aussi une liste d'hôtels et restaurants recommandés, un calendrier, barème kilométrique, code télégraphique pour hôtels, tarifs postaux suisses, etc.

C'est en un mot le compagnon dévoué du voyageur. En vente au prix de 2 fr.

L'Horaire LA PALETTE peut être considéré comme le plus pratique et le plus complet des horaires de chez nous, et l'on doit bien reconnaître l'immense supériorité que lui donne son merveilleux plan repère, grâce auquel on trouve instantanément n'importe quelle ligne désirée.

Sous cette forme nouvelle, LA PALETTE verra son succès grandir encore et nous la recommandons chaudement à nos lecteurs. Elle est en vente partout à 60 cts.

LE TRADUCTEUR, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues. — Les personnes désireuses de se perfectionner dans l'une ou l'autre des deux langues liront cette publication avec un réel profit. Un numéro spécimen gratis sera envoyé sur demande par l'administration du TRADUCTEUR, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

COURTES NOUVELLES

Mort de M. H. de Jouvenel. — M. Henry de Jouvenel, sénateur, ancien ambassadeur de France à Rome, a été trouvé mort au coin des avenues Marigny et Gabriel, à Paris. La mort est due à une congestion.

Un avion s'abat sur Berlin. 2 morts et 5 blessés. — Un avion privé dans lequel avaient pris place le propriétaire de l'appareil et 6 personnes s'est abattu sur le toit d'une maison du quartier de Neukoeln à Berlin. Le propriétaire de l'avion et un passager ont été tués. Cinq des occupants ont été grièvement blessés.

L'avis d'une négresse

Joséphine Baker, dans le conflit abyssin, est italienne. Elle a même l'intention, a-t-on confié au « Journal », de lancer aux noirs du monde entier, un appel par T. S. F. disant :

« Moi, Joséphine Baker, votre sœur, j'ai entendu Mussolini. Si vous vous enrôlez contre lui, ce n'est pas votre race que vous secourez, au contraire, mais celle des marchands d'esclaves que le Grand Italien veut écraser. Au besoin, j'irai à travers le monde et je recruterai une armée... »

Les revuistes parisiens ont du pain sur la planche.

Neige, rayons, gouttes de pluie. Se succèdent jour après jour. Ainsi est faite notre vie. Gina.

La Bâloise

Compagnie d'assurances sur la vie à Bâle

compte actuellement dans sa branche

d'Assurances populaires et d'enfants

plus de 400,000 polices

en cours et enregistre en moyenne 5 décès par jour ouvrable soit au total environ

1500 décès par année

Ces assurances sont conclues sans examen médical jusqu'à fr. 6000.— et les primes s'encassaient à domicile par semaine, par quinzaine ou par mois. En cas de décès par accident, il est payé le capital assuré double et en cas d'invalidité totale, il est accordé la suppression du paiement des primes et l'assurance conserve néanmoins toute sa validité.

Ne tardez pas à contracter une assurance populaire à la BALOISE et demandez les conditions à M. Emile DARBELLAY, Inspecteur pour le Bas-Valais à Martigny-Bourg (téléph. No 61013), aux agents locaux ou à l'Agence générale de Lausanne, rue Pichard, 13.

Dernier délai

pour la parution des ANNONCES MORTUAIRES

Vendredi : matin à 6 h. 1/2. Mardi : matin à 10 h.

Fromager

libre dès le 15 novembre cherche place. Certificats à disposition. S'adr. au journal.

N'employez contre le

GOITRE

gros cou, glandes que notre friction antigoitreuse, « Strumasan ». Le succès est prouvé par de nombreuses attestations reçues. Prix : le flacon fr. 5.—, le demi-flacon fr. 3.— Expédition discrète par la

Pharmacie du Jura BIENNE

Négligence



Nous attirons l'attention sur les avantages qu'offrent les coffres-forts et cassettes incombustibles de la Maison FRANÇOIS TAUXE, fabricant de Coffres-forts à Malley, Lausanne

Jeune fille

de 18 ans, ayant travaillé 2 ans dans bureau, cherche place ou éventuellement dans magasin. S'adresser au journal par écrit sous chiffres ZA 16

FAITES VOS ACHATS

CHEZ LES COMMERÇANTS DU PAYS. L'argent que vous laissez en Valais profite à tous

Fabrique de Meubles Reichenbach Frères & Cie SION

L'une des plus importantes de la Suisse Romande

Magasins à l'avenue de la Gare, complètement transformés, nouvellement et supérieurement décorés

MOBILIERS

simples et luxueux

D'UNE CONSTRUCTION PARFAITE et à des PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Nouvelles Créations

Grand choix de Tissus, Rideaux et ravissants Bibelots

Récent arrivage de

Voitures d'Enfants Pousse-Pousse Petits Lits

Visitez notre Exposition

Dépôts : Magasins à Monthey et Aigle - Léon Torrent, Monthey

# Tout se tient dans la vie économique

En favorisant les Maisons étrangères, vous sapez les bases de vos propres intérêts. L'argent que vous laissez au pays, vous reviendra tôt ou tard; celui que vous donnez au dehors est perdu, non seulement pour vous mais pour toute l'économie nationale

## PENSEZ-Y !

### C'est honteux

de ne pas avoir dans votre répertoire toutes les chansons de Tino Rossi à 40 cts. et tous les disques à 4 fr.

**M. FESSLER**  
Martigny-Ville et Sion

Nous expédions, contre remboursement,

### TONNEAUX

en parfait état, prêts à contenir. **pour vin**, avec portelle: 100 litres, 12 fr. - 200 l., 15 fr. - 250/300 l., 20 fr. - 500 l., 25 fr. - 600 l., 40 fr., départ - sans portelle, 4 fr. de moins.

VINICOLA S. A., rue de Berne 56, Genève, tél. 23 833.



à Lausanne, rue Pichard sera à Martigny-Ville tous les lundis à la Pharmacie Ed. Lovey Lunetterie la plus moderne Ordonnances - Réparations

### A VENDRE chars

d'occasion Nos 13, 14, 15, en parfait état, avec mécanique. Un tombereau neuf, à bas prix. Léon FORMAZ, maréchal, Martigny-Bourg.

Imprimerie Pillet, Martigny

### ATTENTION

#### Viande de chèvre 1re qualité

Quartier de devant	fr. 1.40	le kilo
derrière	1.80	
Chèvres entières	1.30	
Saucisses de chèvre, spécialité	1.50	
Viande de mouton quart, devant	2.00	
derrière	2.50	
Salamis tessinois, spécialité	4.00	
Salamettis	3.50	
Véritables saucisses de porc, la	1.90	

Envois prompts et soignés contre remboursement  
**Macelleria Fiori, Cevio** (Tessin) tél. No 18

### Eugène Fricker Masseur - Pédiacre de retour

Maison Gard, av. des Acacias, Martigny

### A LOUER à Martigny Appartement

de 2 chambres, cuisine, eau, gaz et électricité. S'adresser à Alfred Farquet, Place du Midi, Martigny-Ville.

### A vendre

pousse-pousse et 1 réchaud à gaz avec table. Le tout à l'état de neuf. S'adresser au journal.

Timbres caoutchouc - Imprimerie Commerciale, Martigny

### CAISSE D'ÉPARGNE

de la Féd. des Sociétés de S. M. du Valais

Fondée en 1876 SAXON Réserves fr. 481.000

### Dépôts

4 1/4 % à terme 4 % sur carnets 3 % avec garanties spéciales exigées par l'Etat.

Correspondants à Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

### Une nouveauté de Knorr

#### Consommé aux Croûtons !

Un potage qui se prépare en moins de 5 minutes; c'est la soupe des gens pressés qui, malgré leur hâte, ne veulent pas sacrifier la qualité d'un repas. L'excellent bouillon, de goût naturel, accompagné de petits croûtons, sera apprécié par tout le monde. Et le prix? Eh bien, il est très modique - comme pour tous les produits Knorr - de sorte que chaque famille peut se faire le consommé aux croûtons Knorr.



1 saucisse pour 5 assiettes ne coûte que 35 cts.

### Occasions : MEUBLES

Chambres à coucher en noyer massif avec armoire à glace, un beau salon de style Louis XVI, canapé et divans, lits en bois et en fer. Lits métalliques pour mayens. Superbes occasions pour fiancés. Livraisons à domicile. A la même adresse, transports en tous genres, à prix modérés. S'adresser au magasin **POUGET, Martigny.**

### La Fabrique de Draps

(Aebi & Zinsli) à Sennwald (Ct. St-Gall) vous fournit directement, aux prix avantageux, ses excellentes étoffes pour Dames et Messieurs ses belles couvertures de laine, ses merveilleuses laines à tricoter. Demandez notre riche collection. Nous acceptons aussi les laines de moutons.

### Coffres-forts et cassettes

à partir de fr. 20.-. Demandez prix très avantageux à **A. Longchamp, fabr. Vevey**

### Leçons d'allemand

à un prix modeste. S'adr. à Mlle Kipfer, chez Biber, La Bâtiaz.

### A vendre un bon petit

**MULET** hors d'âge. S'adres. à Ernest Sarrasin, Bovernier.

### Accordéons

diatoniques, ROYAL STANDARD, HERCULE, HONER, etc., dès fr. 58.- et 65.-; chromatiques STRADELLA, MASSONI, RANCO; modèle Stella avec touches piano: 34 de mélodie, 48 basses, 2 voix à fr. 200.-. Demandez catalogues.

**M. FESSLER**  
Martigny et Sion

Fondée en



## Savoir c'est prévoir

Garantissez à vos enfants un capital pour leurs études ou leur trousseau, en les mettant au bénéfice d'une assurance sur la vie à terme fixe. Si votre famille devait avoir le malheur de vous perdre, il n'y aurait plus de primes à payer et, cependant, le capital n'en serait pas moins versé à la date fixée d'avance.

Agent général pour les cantons de Vaud et Valais :

**Charles PONNAZ, Rue Pichard 13, Lausanne.**

Sur 100 familles suisses, 48 en moyenne sont assurées auprès de la «Baloise».

## LA BALOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

daine que l'âge ne parvenait pas à assagir, remplissaient Pierre d'une sorte de confusion, froissaient en lui des sentiments intimes. Comment, malgré son respect filial, n'aurait-il point jugé cette mère, en qui n'avait jamais vibré la fibre maternelle, cette mère qui avait sacrifié son enfant à ses plaisirs et qui, s'étant remariée à ce charmant Philippe de Vilpré que Pierre affectionnait d'ailleurs, avait obtenu, pour asservir plus sûrement son mari à ses caprices, qu'il quittât l'armée, brisant ainsi un avenir qui s'annonçait brillant? Qu'avait fait Régine de cet homme jeune, intelligent? Un oisif, un mondain assoiffé de plaisirs. Ces époux d'un âge mûr menaient la vie trépidante qu'avait souhaitée autrefois Régine, qui maintenant était parfaitement heureuse. Mais son mari l'était-il? Philippe n'avait-il jamais une pensée de regret pour son passé? Pierre le soupçonnait parfois. Certes, sa femme ne pensait pas à le lui demander. S'était-elle jamais souciée du bonheur des autres?

Depuis qu'il était en âge d'observer et de raisonner, ce tableau lamentable d'une existence gâchée inspirait au jeune homme d'amères et profondes réflexions. Tant de faiblesse d'une part (faiblesse incompréhensible pour Pierre, lui, si volontaire) et de despotisme d'autre part, avaient eu pour résultat de rendre celui-ci réfractaire à toute influence féminine, en dehors de celle de Laure, qu'il vénérât et plaçait bien au-dessus de toutes les autres femmes.

Dans un besoin inconscient de réagir contre la frivolité de son entourage, il exagérait sa gravité naturelle jusqu'à en paraître austère à ceux qui n'avaient pas l'occasion de l'observer dans l'intimité.

Ainsi, c'était à ce gâchis qu'aboutissait l'amour, quand on lui permettait de s'installer, de commander

en maître? Eh bien, il n'en serait point ainsi pour lui. Jamais aucune femme ne prendrait dans sa vie une place analogue à celle qu'occupait la comtesse de Vilpré dans celle de son faible époux. Non, aucune femme n'aurait le pouvoir de le détourner de ce qu'il considérait comme son devoir, de ce qui était sa raison d'être, l'intérêt primordial de sa vie: son travail, son œuvre intellectuelle.

Pierre continuait à lire... il eut soudain un geste d'agacement... que signifie cela? Comment? Sa mère qui se soucie si peu de lui et jamais n'entre ses projets, exige qu'il vienne la rejoindre à Juan-les-Pins? Elle a, dit-elle, une communication urgente à lui faire: un projet le concernant, qu'il aura à cœur, elle en est certaine, de réaliser.

Pierre resta pensif... Sa mère songeait à le marier... elle lui avait déjà choisi une femme. Le jeune homme eut un sourire de dédain. Sans doute une de ces jeunes anticipées, une de ces très modernes jeunes personnes qui voient, avant tout, dans le mariage, une brillante affaire, et sont tout disposées à traiter leur mari en quantité négligeable... Mais non... Madame de Vilpré semble avoir, au contraire, jeté son dévolu sur Juliette de Lestrac, la fille de son ancien tuteur:

« L'exquise fillette est devenue d'une remarquable beauté... relit Pierre, ce qu'on ne saurait dire, hélas! de la pauvre Ninette de Silvani que Sabine aura tant de plaisir à revoir... A propos, Philippe tient à avoir sa fille à ses côtés... il l'exigera au besoin si Laure avait l'égoïsme de s'opposer à ce qu'elle l'accompagne! »

Le visage de Pierre s'empourpra de contrariété! Sabine qui n'avait encore jamais quitté sa tante... n'allait-elle pas se trouver bien dépaycée dans ce mi-

lieu agité?... Laure qui espérait passer ses vacances au milieu de ses enfants adoptifs resterait seule à Ker-Roc?... « Et moi, il me faudra renoncer à travailler » pensa Pierre.

Tout en maugréant en lui-même, sincèrement contrarié de cette villégiature imposée, de ces distractions en perspective auxquelles il lui faudrait prendre part, le jeune écrivain cherchait à se rappeler, telle qu'elle lui était apparue à sa dernière visite au commandant de Lestrac, la jeune fille que sa mère semblait avoir choisie pour lui: Très belle, admirablement proportionnée, une chevelure d'un blond cendré, des yeux comparables seulement à de splendides émeraudes... Pierre sourit. — A vrai dire, il n'avait guère eu l'occasion d'admirer ces merveilleuses prunelles, la jeune fille ayant toujours les yeux baissés, de même qu'elle ne répondait que par monosyllabes aux essais de conversation de l'ancien pupille de son père... Evidemment, aucune comparaison possible à établir entre la silencieuse et timide Juliette et la petite créature pétrie de tendresse et de feu qu'est Sabine. Sabine, spirituelle, originale, plus jolie que belle, et combien captivante, mais aussi exubérante... une enfant gâtée... S'il était raisonnable, il épouserait Juliette, d'un charme plus discret malgré son incontestable beauté! La jeune fille, d'un caractère sérieux, pondéré, serait sans aucun doute l'épouse qu'il souhaitait, l'idéale compagne d'un intellectuel... elle saurait créer l'atmosphère favorable à son travail... quant à lui, possesseur d'une grande fortune, d'un titre et d'une très flatteuse notoriété d'écrivain, il était un parti inespéré pour la jeune provinciale...

Certes, ce serait un mariage de convenance... Mais c'est bien ce qu'il désire. Depuis longtemps, il a décidé en lui-même que l'amour n'aurait qu'une place

secondaire dans sa vie... quant à Sabine... Pierre éprouve un pincement au cœur — il ne peut songer à épouser Sabine. A la jeune fille, très brillante, il faudra un milieu mondain, très gai, de l'agitation, des fêtes: son mari devra se plier à ses caprices... — Sabine est de celles qu'on doit aimer éperdument...

En l'épousant, il commettrait une erreur. D'ailleurs, voudrait-elle seulement de lui?... Non, sans doute. Il est trop grave, trop sérieux.

Les doigts du jeune homme se crispent sur les feuilles mauves qu'il tient encore en main.

Sabine ne l'a-t-elle pas appelé son sévère mentor, l'impitoyable censeur? Et il doit convenir en lui-même qu'elle n'a pas tort. Ainsi, pendant le déjeuner, il s'est montré franchement insupportable, railant sans cesse la jeune fille, si bien que, froissée, les yeux pleins de larmes, elle s'est levée brusquement de table. Et Pierre, en ce moment, se demande à quel sentiment il obéissait en se montrant sous un jour aussi fâcheux? La trouvait-il trop séduisante, et craignait-il de tomber sous le charme?... Etait-ce pour échapper au trouble que lui causait le regard des grands yeux fixés sur lui, et dont il aurait voulu atténuer l'éclat, fût-ce par des larmes?...

Il peut être satisfait: Sabine, enfermée dans sa chambre, boude en dépit du temps merveilleux qui devrait bien l'engager à les rejoindre sous ce tilleul où il fait si bon...

Pierre jeta un rapide regard sur le siège confortable où le matin Sabine s'était blottie avec des mouvements de jeune chatte, se calant dans les coussins, souriante, ses yeux mi-clos fixés sur l'ami d'enfance rentré au bercail.

Avait-elle souvent pensé à lui durant son absence? Lui avait-il manqué un peu? (A suivre.)